

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

SIVOM DE LA PIEVE DE SAMPIERO

CONSEIL SYNDICAL
DU 21 JUILLET 2020 A 18H30

Convocation du 15/07/2019

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

Nombre de votants : 6

Étaient présents :

Délégués de la commune de Bastelica : Jean-Baptiste GIFFON, Dominique Anna OTTAVI, Marien USCIATI

Délégués de la commune de Cauro : Antoine ANTONA, Paul BERNARDI, Pascal LECCIA

Étaient absents :

Délégués de la commune d'Eccica-Suarella : Jean-François BARTOLOMEI, André FLORI, Vincent ROSSI

L'an deux mil vingt, le vingt et un juillet à dix huit heures trente, le conseil syndical du SIVOM de la Piève de Sampiero s'est réuni à la Mairie de Cauro, après convocation légale, sous la présidence du Président sortant Monsieur Pascal LECCIA.

Secrétaire de séance : Antoine ANTONA

Délibération n° 003-002-2020 : Vote des parts communales 2020

Le besoin de financement calculé lors de la préparation du BP 2020 est de 274 605,37 €. Il propose ainsi la répartition suivante :

Besoin de financement hors investissement (1)				274 605,37 €
	BASTELICA	CAURO	ECCICA-SUARELLA	TOTAL
Quote-part sur remboursement des prêts (2)	9 327,04 €	38 366,87 €	13 111,61 €	60 805,52 €
	BASTELICA	CAURO	ECCICA-SUARELLA	TOTAL
Quote part sur Investissement 2020 (3)	0,00 €	14 400,00 €	0,00 €	14 400,00 €
Reste à financer (1-2-3)				199 399,85 €
Part fixe			70,00%	139 579,90 €
Part variable			30,00%	59 819,96 €
	BASTELICA	CAURO	ECCICA-SUARELLA	TOTAL
Clé de répartition part fixe	12,00%	44,00%	44,00%	100,00%
Quote part sur part fixe (4)	16 749,59 €	61 415,15 €	61 415,15 €	139 579,90 €
	BASTELICA	CAURO	ECCICA-SUARELLA	TOTAL
Clé de répartition part variable	1,00%	30,00%	69,00%	100,00%
Quote part sur part variable (5)	598,20 €	17 945,99 €	41 275,77 €	59 819,96 €
	BASTELICA	CAURO	ECCICA-SUARELLA	TOTAL
Quote part sur fonctionnement 2020 (4+5=6)	17 347,79 €	79 361,14 €	102 690,92 €	199 399,85 €
	BASTELICA	CAURO	ECCICA-SUARELLA	TOTAL
TOTAL 2020 (2+6)	26 674,83 €	132 128,01 €	115 802,53 €	274 605,37 €

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

SIVOM DE LA PIEVE DE SAMPIERO

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les parts communales telles que définies ci-dessus :

- Part communale 2020 de Bastelica : 26 674,83 €
- Part communale 2020 de Cauro : 132 128,01 €
- Part communale 2020 d'Eccica-Suarella : 115 802,53 €

Délibération affichée en Mairie le :

Télétransmis au contrôle de légalité sous le n° :

Accusé de Réception reçu le :

Le Président, Pascal LECCIA

